

RESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

DECRET N° 75/52 / du

reconduisant Monsieur Agathon NOTE dans les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. -

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination de Premier Ministre ;

Vu le décret n° 73-294 du 31 Août 1973 portant nomination de Monsieur Agathon NOTE dans les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;

DECREE :

ARTICLE 1er. - Monsieur Agathon NOTE, Administrateur en Chef des Services du Travail, est reconduit dans les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Il a, à ce titre, droit aux indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 2. - Le Présent Décret qui prend effet à compter du 1er Janvier 1975, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. -

BRAZZAVILLE, LE 3 FEVRIER 1975

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre des Finances

H. LOPES. -

S. OKABE. -

Diffusion :  
Présidence de la République  
Tous les Ministères

J.O.

D.G.T.

D.F. (Soldes)

C.F.

Tresor

CAB/Premier Ministre